

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie
Nº P19- 0041983

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 83 G1 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FLYOUSFI SAMIR

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.61.2652.09 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT	Nº P19-041983
Déclaration de maladie	Matricule :
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.	Nom de l'adhérent(e) :
Il sera nécessaire de le présenter pour toute	Total des frais engagés :
réclamation ultérieure.	Date de dépôt :
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
 O Prise en charge : pec@mupras.com
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (IG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-436875

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 8361	Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ELYAS ST MARYAM			
Date de naissance : 15/04/67			
Adresse : N 19 ZIN L RESIDENCE NADIA CASA			
Tél. : 062126589	Total des frais engagés : 2739,60 Dhs		
Cadre réservé au Médecin			
Dr. Siham IDRISI ABOULAHJOU			
Spécialiste : Endocrinologie - Diabétologie Nutrition - Chésité			
49, Angle 2 Mars et Victor Hugo - 2 ^e Etage N°8 Casa Tél: 05.22.22.22.41 / Fax: 05.22.22.44.48 05.22.22.22.41.48			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 26/08/2019			
Nom et prénom du malade : ELYAS ST MARYAM Age : 16 ans			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Asthénie <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : ASTHENIE			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dr. Siham IDRISI ABOULAHJOU			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous n°confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le 26/08/2019

Signature de l'adhérent(e) :

Le 26/08/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr A. MACBRIE Dr ESSALHI Abdellatif Angle Bld. Ghandi et Rue Serviers - Marché Rive droite 25 700 Casablanca	26-08-19	4950

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Dr BENMILOUNI 240, Bd Brahim Boudjedra Tél.: 03 22 25 78 25 / 03 22 25 38 8 Casablanca - Patiente: 354 52 4</p>	97-08-19	B 1960 =	239.000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

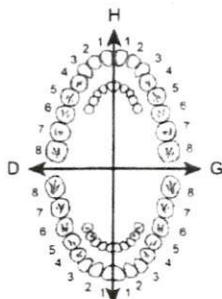
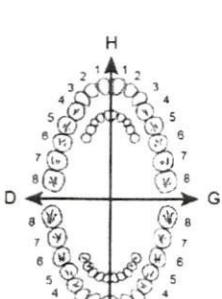
VOLET ADHÉSIF

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bâton de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANT DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT DE EXECUTION <input type="text"/>
				FIN DE EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	MONTANT DES SOINS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Therapeutique, nécessaire à la prothèse			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur SIHAM IDRISI ABOULAHJOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie et Maladies Métaboliques

Diplômée de Paris:

Diplôme de Formation Médicale Spécialisée Endocrinologie et Métabolisme

Diplôme de Thyroïdologie

Diplôme de Nutrition et Diététique

Capacité de traitement par pompe à insuline, Insulinothérapie fonctionnelle

Diabète - Cholestérol - Hypertension artérielle - Hyper et hypocalcémie

Hormones - troubles et retard de croissance et de puberté

Thyroïde - Goitre - Hypophyse - Surrénales

Trouble du cycle menstruel - Stérilité du couple

Obésité - Régimes personnalisés - Maigreurs

Prise en charge nutritionnelle après chirurgie bariatrique

Conseils diététiques : femme enceinte, sujet âgé, sportif

الدكتورة سهام الإدريسي أبو حجول

اختصاصية في علم الغدد، داء السكري

وأمراض الأيض

حاصلة من كلية الطب بباريس على :

دبلوم التخصص الطبي في علم الغدد وأمراض الأيض

دبلوم في علم الغدة الدرقية

دبلوم في علم التغذية

قدرة المعالجة بواسطة مضخة الأنسولين

داء السكري - الكوليستيول - إرتفاع ضغط الدم - فرط ونقص

الكالسيوم في الدم - الهرمونات - إضطرابات وتأخر النمو والبلوغ

الغدة الدرقية - النخامية - الكظرية

إضطرابات الحيض - العقم عند الزوجين

السمنة - الحمية - التغذية

المشورة الغذائية: للنساء الحوامل لكتاب السيدة البياضين

26 août 2019

Casablanca Le

Mme EL YOUSFI MARYAM

49.50

D-CURE FORTE 100 000

PPU: 49.50 DH
LOT: 19E15 B
EXP: 05/2022

1 ampoule (à mettre dans un yaourt) tous les 15 jours pdt 1 mois et demi

PHARMACIE RIVIERE
Dr. SIHAM IDRISI ABOULAHJOU
Spécialiste : Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition - C'est-à-dire
19 Avenue 2 Mars et Victor Hugo - 2^e Etage N°8 Casablanca
Tél.: 05 200 25 200 Casablanca

49, Avenue 2 Mars (angle Victor Hugo) - Immeuble les Roseaux - 2^{eme} étage, N°8 (près du Lycée Mohammed V) - Casablanca

49، شارع 2 مارس زاوية فيكتور هوغو - الطابق 2 رقم 8 (قرب ثانوية محمد الخامس) - البيضاء

Tél.: (+212) 5 222 222 41 - GSM : (+212) 6 15 53 74 27 - Fax : (+212) 5 22 22 44 48 - ICE: 001697508000075

Docteur SIHAM IDRISI ABOULAHJOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie et Maladies Métaboliques

Diplôme de Paris:

Diplôme de Formation Médicale Spécialisée Endocrinologie et Métabolisme

Diplôme de Thyroïdologie

Diplôme de Nutrition et Diététique

Capacité de traitement par pompe à insuline, Insulinothérapie fonctionnelle

Diabète - Cholestérol - Hypertension artérielle - Hyper et hypocalcémie

Hormones - troubles et retard de croissance et de puberté

Thyroïde - Goître - Hypophyse - Surrénales

Trouble du cycle menstruel - Stérilité du couple

Obésité - Régimes personnalisés - Maigreurs

Prise en charge nutritionnelle après chirurgie bariatrique

Conseils diététiques : femme enceinte, sujet âgé, sportif

الدكتورة سهام الإدريسي أبو لحجل

اختصاصية في علم الغدد، داء السكري

وأمراض الأيض

حاصلة من كلية الطب بباريس على :

دبلوم التخصص الطبي في علم الغدد وأمراض الأيض

دبلوم في علم الغدد الدرقية

دبلوم في علم التغذية

قدرة المعالجة بواسطة مضخة الأنسولين

داء السكري - الكوليستيول - إرتفاع ضغط الدم - فرط ونقص

الكالسيوم في الدم - الهرمونات - اضطرابات وتأخر النمو والبلوغ

الغدة الدرقية - النخامية - الكظرية

اضطرابات الحليب - المقم عند الزوجين

السمنة - الخصية - التحادة

المشورة الغذائية: للنساء الحوامل لكتاب السن والرياضيين

Casablanca, le
MLLE EL YOUSFI MARYAM

Analyses :

TSH

ferritine

NFS PLQ

Ac anti-thyroglobuline

Ac anti-TPO

calcémie

25 (OH) VIT D

Glycémie à jeun

HbA1c

Triglycérides

cholesterol total

HDL

LDL

prélèvement à faire au moins après 12 h de jeûne

GGT

Transaminases SGOT

Transaminases SGPT

مختبر المصطفى للتحاليل الطبية
L'ANNEE 2000 SOALY D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Siham IDRISI ABOULAHJOU
Tél: 05 22 22 41 / Fax: 05 22 22 44 48
Casablanca - Maroc - N° 8 C-80
Carte: 0515 53 74 27
Patente: 35805014



MLLE EL YOUSFI Maryam
11-11-2002

ORDO

Dr. Siham IDRISI ABOULAHJOU
Spécialiste : Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition - Cholestérol
49, Angle 2 Mars et Victor Hugo - 2^e Etage N° 8 C-80
Tél: 05.22.22.22.41 / Fax: 05.22.22.44.48
Carte: 0515 53 74 27

49, Avenue 2 Mars (angle Victor Hugo)- Immeuble les Roseaux - 2^{ème} étage, N°8 (près du Lycée Mohammed V) - Casablanca

49، شارع 2 مارس زاوية فيكتور هوغو - الطابق 2 رقم 8 (قرب ثانوية محمد الخامس) - البيضاء

Tél.: (+212) 5 222 222 41 - GSM : (+212) 6 15 53 74 27 - Fax : (+212) 5 22 22 44 48 - ICE: 001697508000075



مختبر الصقللي للتحاليل الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

TOTAL DOSSIER : 2390DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille trois cent quatre-vingt-dix dirham s

مختبر الصقللي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALE
Dr BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 8
Casablanca - Patente 558050 4

Code INPE : 093000214
AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25





مختبر الصقلبي للتحاليلات الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008



7jours/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 190800687

Casablanca le 27-08-2019

Mlle Maryam EL YOUSFI

Demande N° 1908270049

Date de l'examen : 27-08-2019

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0104	Calcium	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0154	Ferritine	B250	B
0164	TSH us	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Ac Antithyroglobuline (Anti-TG)	B250	B
	Ac Anti-Thyropéroxidase (Anti-TPO)	B200	B

Total des B : 1960

مختبر الصقلبي للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES

Dr. BENMILLOUD

240 Bd. Brahim Roudani Maârif
TAI.. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Fax: 05 22 98 84 96 • Urgences: 06 68 181 182 • Email: sqall43@menara.ma

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine Casablanca - Palente 358050 4

RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214



Laboratoire certifié ISO 9001 v. 2015

7j / 7

élèvements à domicile
sur rendez-vous

1808270049 - Mlle EL YOUSFI Maryam

25OH-Vitamine D total (D2+D3)
(Technique: ELISA (Allegria Argentec))

11.00 ng/ml
28 nmol/L

Interprétation
 Déficience: < 12 ng/mL (<30 nmol/L)
 Insuffisance: 12 – 20 ng/mL (30 – 50 nmol/L)
 Suffisance: 20 – 160 ng/ml (50 – 400 nmol/L)

BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra-sensible
(ECLIA-Cobas411-Roche) limite de
détectio: 0.005 μUI/ml)

1.860 µU/L/mL

<u>Interprétation:</u>	
Euthyroïdies	: $0.27 \text{ à } 4.2 \mu\text{UI/mL}$
Hyperthyroïdie	: $\text{TSH} < 0.1 \mu\text{UI/mL}$
Hypothyroïdie	: $\text{TSH} > 5.0 \mu\text{UI/mL}$

Nouveau -né: TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mUI/L) puis retour à la normale vers 2 – 5 jours. D'où le dosage à partir de J5.

AUTO-IMMUNITE

Ac Anti-Thyroglobuline (anti-Tg) (Technique ECLIA Cobas e 411)	15	UI/mL	(<15)
Ac anti-Thyroperoxidase (Anti-TPO) (Technique Chimiluminescence)	15.15	UI/mL	(0.00-34.00)

Validé par : DR. BENMILLOUD Loubna
Loubna Benmiloud DR. 240 Casablanca



Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



Dr. BENMLOUD Loubna, Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

7j/7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 27-08-2019 à 10:08

Code patient : 1908270049

Né(e) le : 11-11-2002 (16 ans)



Mlle EL YOUSFI Maryam

Dossier N° : 1908270049

Prescripteur : Dr Siham IDRISI

ABOULAHJOU

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

Hématies :

4.97 M/mm³ (3.90–5.15)

Hématocrite :

36.40 % (35.50–45.00)

Hémoglobine :

12.60 g/dL (12.00–15.40)

VGM :

73 fL (79–96)

TCMH :

25 pg (27–33)

CCMH :

35 g/dL (28–36)

Leucocytes :

7 490 /mm³ (4 200–10 800)

Polynucléaires Neutrophiles :

55 %

Soit:

4 120 /mm³ (2 000–7 500)

Lymphocytes :

32 %

Soit:

2 397 /mm³ (1 200–5 200)

Monocytes :

6 %

Soit:

449 /mm³ (<1 100)

Polynucléaires Eosinophiles :

7 %

Soit:

524 /mm³ (0–600)

Polynucléaires Basophiles :

0 %

Soit:

0 /mm³ (0–150)

Plaquettes :

336 000 /mm³

(150 000–450 000)

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENMLOUD

240, Bd Brahim Roudani Marrakech

Tel. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Fax : 05 22 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • Email : sqallimarrakech@gmail.com • labosqalli@gmail.com

Tel. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Fax : 05 22 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • Email : sqallimarrakech@gmail.com • labosqalli@gmail.com

Fax : 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Urgences : 0668 181 182 • Email : sqallimarrakech@gmail.com • labosqalli@gmail.com

Fax : 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Urgences : 0668 181 182 • Email : sqallimarrakech@gmail.com • labosqalli@gmail.com

Fax : 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Urgences : 0668 181 182 • Email : sqallimarrakech@gmail.com • labosqalli@gmail.com



مختبر الصقلی للتحاليل الطبية

Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

1908270049 – Mlle EL YOUSFI Maryam

7j / 7

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

1.06 g/L

(0.70–1.10)

5.88 mmol/L

(3.89–6.11)

Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydypsie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou

- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L ou,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	< 1.10 g/L < 6.1 mmol/L	> 1.10 g/L > 6.1 mmol/L	> 1.10–1.26 g/L > 6.1–7 mmol/L	> 1.26 g/L > 7 mmol/L
			– Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)	

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

5.20 %

* Le résultat est sous réserve de l'influence de paramètres modifiants : Durée de vie des hématies, hémolysé, transfusion et réticulocytose. – Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments. Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

Variant Hb

Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.03 g/L

(0.70–1.10)

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

4 – 6 %	Intervalle non-diabétique (Sujet normal)
< 6.5 %	Excellent équilibre glycémique (DN, D)
< 7 %	Excellent équilibre glycémique (DIC)
8 – 10 %	Équilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
> 10 %	Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 – selon la HAS2013.

Cas général

< ou = 7 %. La plupart des patients avec DT2

< ou = 6.5 %. DT2 nouvellement diagnostiquée dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire

< ou = 8 %. DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évoquées ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères

Patients avec antécédents (ATCD) cardio-vasculaires

< ou = 7 %. Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évolutionnée

< ou = 8 %. Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évolutionnée (IDM) avec insuffisance cardiaque atteinte coronarienne sévère, atteinte polyartérielle (AOMI), accident vasculaire cérébral récent 6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

< ou = 7 %. IRC modérée (stades 3A et 3B)

< ou = 8 %. IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patients enceintes ou envisageant l'être

< 6.5 %. Avant d'envisager la grossesse

< 6.5 % et glycémies < 0.95 g/L à jeun et < 1.20 g/L en postprandial à 2 heures. Durant la grossesse

Personnes âgées

< ou = 7 %. Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

< ou = 8 %. Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

< ou = 9 %. Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Calcium

(Arsenao III – Konelab 30 – Thermo fisher)

4.8 mEq/L

(4.4–5.2)

96.0 mg/L

(88.0–104.0)

Cholestérol total

(Dosage Colorimétrique enzymatique – KONELAB 30 – Thermo fisher)

1.46 g/l

(<2.00)

3.76 mmol/L

(<5.15)

Triglycérides

(Méthode enzymatique photométrique – Konelab 30 – Thermo Fisher)

1.23 g/L

(<1.50)

1.40 mmol/L

(<1.71)

Aspect du sérum

Normal

HDL-Cholestérol

(Dosage Colorimétrique – KONELAB – Thermo fisher)

0.41 g/L

(0.40–0.80)

1.06 mmol/L

(1.03–2.07)

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

مختبر الصقلی للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES



Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales

Laboratoire certifié ISO 9001 V.2015



7j / 7

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

1908270049 – Mlle EL YOUSFI Maryam

Cholesterol non HDL 1.05 g/l

Interprétation des niveaux de non-HDL-C en termes de risque :

- Au dessus de 2.20 g/l (5.7 mmol/L) Est considéré comme très élevé.
- 1.90 -2.19 g/l (4.9 -5.6 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.60 -1.89 g/l (4.1- 4.8 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.30 -1.59 g/l (3.4 -4.0 mmol/L) est considéré comme idéal proche.
- Moins de 1.30 g/l (<3.4 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à risque de maladie cardiaque.
- En dessous de 1.00 g/l (En dessous de 2.6 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à très haut risque de maladie cardiaque.

RCT/HDL	3.56	(0.00-4.50)
LDL-Cholestérol	0.87 g/L	(<1.60)
(Méthode directe sélective- KONELAB 30 – Thermo fisher)	2.24 mmol/L	(<4.12)

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations AFFSAPS de mars 2005 :

- 0 Facteur de risque : LDL < 2,20 g/L (5,70 mmol/L)
- 1 Facteur de risque : LDL < 1,90 g/L (4,90 mmol/L)
- 2 Facteurs de risque : LDL < 1,60 g/L (4,14 mmol/L)
- Plus de 2 facteurs de risque : LDL < 1,30 g/L (3,36 mmol/L)
- Antécédent de maladie cardiovasculaire avérée : LDL < 1,00 g/L (2,58 mmol/L)

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.

Transaminases GPT (ALAT) (ALT IFCC – Konelab30 – Thermo fisher)	11 UI/L	(0-35)
Transaminases GOT (ASAT) (AST IFCC– Konelab 30 – Thermo fisher)	12 UI/L	(0-40)
Gamma G.T (GGT) (GGT IFCC– Konelab 30 – Thermo fisher)	13 UI/L	(7-45)
Ferritine (Chimiluminescence – Cobas e 411 – Roche)	27.40 ng/mL	(20.00-200.00)

مختبر الصالحي للتحاليل الطبية
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales
Validé par Dr BENMLOUD Loubna
Dr. BENMLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél. 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Fax: 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail: sqa23@menara.ma • labosocial@gmail.com
Casablanca - Maroc - 240, سطح ابراهيم الروداني (طريق الحسن الثاني) مأرب إكستنشن - Casablanca
Signature: Loubna